Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 3

Artikel: Solennité et retenue...

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370364

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

42

Edito somand

Découragement, désarroi et autres hésitations...

Le «chemin de Balzers», évoqué dans le dernier Edito romand, et qui se voulait résolument optimiste, s'est malheureusement transformé en chemin de croix. On était bien loin de l'ambiance affichée lors du 50^e anniversaire de l'USPC. Faut-il pour autant désespérer?

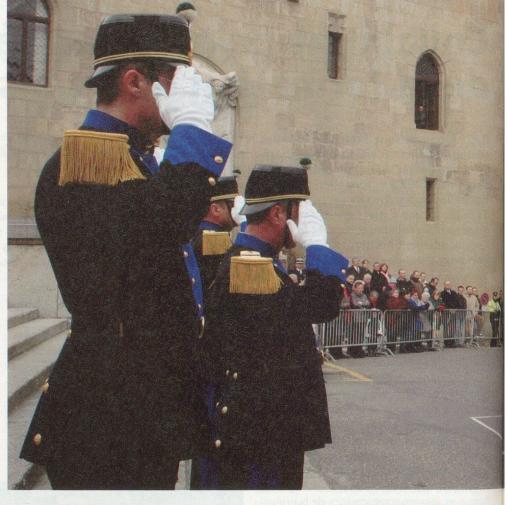
Sur un plan purement financier et pour l'USPC, la réponse pourrait être oui. Politiquement parlant, c'est un peu plus compliqué. Plusieurs scénarios peuvent être esquissés. Par exemple si les autorités (fédérales) notamment poursuivent dans les voies de l'indécision et de l'hésitation (c'est en tout cas ce que l'on ressent chez le citoyen lambda), et dans celle du non-dit qui pourrait se traduire aussi par un «affrontement amical» entre départements, voire avec les cantons et au-delà avec les communes, c'est oui également. Imaginez aussi la somme de travail et de coûts engendrés par la conception de ces nouvelles lois, alors, si le oui devait l'emporter, c'est un phénoménal gâchis (ou un magistral autogoal puisque nous sommes en plein «mundial»). Autre exemple qui peut ajouter au désarroi ambiant: le peu de mobilisation des sections de l'USPC!

Pour avoir assisté à de nombreuses assemblées de sections (romandes) ou en avoir eu les échos, on constate un désengagement de plus en plus marqué des membres. Même les «piliers» se découragent. En bref, on est content du bonheur de la joie d'être ensemble et de parler du bon vieux temps en déroulant un ordre du jour des plus classique et soporifique. Et puis, il est rassurant de penser que nous sommes à l'abri de tous les dangers et, enfin: demain est un autre jour!

Alors, disons-le tout net, c'est presque une insulte pour tous ceux – et ils sont encore nombreux – qui consacrent leurs forces et sacrifient du temps à la protection de *notre* population.

D'un autre côté, dire non au désespoir et à cette ambiance délétère demande une mobilisation de toutes les forces. Y compris celles des partenaires, de nos partenaires dont on pourrait aussi imaginer qu'ils sont tout aussi «indécis».

Avant de conclure par des souhaits de «bonnes vacances» à toutes et à tous, une dernière citation de Coluche: «Vivement demain pour que tout soit comme hier.»



ASSERMENTATION DES PREMIERS BREVETÉS DE SAVATAN

Solennité et retenue...

La première volée des aspirants ayant suivi leur formation à Savatan a prêté serment. Cela concernait 18 Vaudois, dont une seule femme. Même si le projet de police 2000 a du plomb dans l'aile, on peut dire que c'est un succès dans la mesure où, enfin, la formation policière répond à des critères communs. D'un autre côté, dans son discours, Charles-Louis Rochat est revenu (ou s'est justifié) sur la question lancinante de l'installation massive de radars sur le territoire vaudois.

RENÉ MATHEY

Revenons brièvement sur le cursus de l'Académie de police de Savatan. Ce nouveau brevet est fédéral. Il contient tous les ingrédients d'une unité de doctrine propice au développement d'une sécurité unifiée, à terme, sur l'ensemble du territoire. Cette formation «commune» doit donner théoriquement et pratiquement les «armes» nécessaires à une sécurité accrue de la population. Audelà de la connaissance nécessaire des techniques propres à assurer et garantir l'ordre public, les aspirants ont été notamment formés aux aptitudes psychosociales, sur l'éthique mais aussi sur des missions de proximité et leur capacité à intervenir en cas de violences conjugales. Comme on le sait et ainsi qu'on peut le lire et l'entendre tous les jours, le métier de policier est devenu extrêmement complexe. Un simple contrôle routier ou d'identité peut tourner au drame. Si l'on ajoute à tout cela la fatigue bien réelle qu'engendre un souseffectif et une bureaucratie de plus en plus lourde, les hommes et les femmes qui s'engagent méritent à tout le moins un certain respect. Pour cette première volée de douze mois, elle a concerné 48 aspirants vaudois et valaisans, dont 8 de langue allemande. Pour les examens, 6 élèves de l'école suisse de Neuchâtel les ont rejoints.

L'assermentation des gendarmes vaudois a eu lieu sur la place du Château, ventée à souhait, en présence des familles bien sûr, mais aussi de nombreux représentants des autorités politiques et judiciaires du canton et de la ville de Lausanne. On notait aussi la présence de quelques personnalités policières françaises avec qui des liens se sont tissés



ces dernières années. Quatre agents de police de la Riviera ont également été salués par le chef de Département.

Où la proximité rejoint le respect

Tout d'abord, le conseiller d'Etat Charles-Louis Rochat a relevé les excellents résultats obtenus. En effet, sur les 54 participants, un seul n'a pas réussi. «Le contact avec la population et la présence indispensable du policier sur le terrain sont des facteurs essentiels à la restauration du respect de l'autorité.» Tout en saluant les 4 agents de la Riviera, il est revenu rapidement sur le projet Police 2000, en affir-

mant qu'il répond à l'évolution de la société en mutation et que sa réussite dépendra davantage de la volonté des acteurs à l'appliquer qu'à la perfection de son principe.

Et puis surprise dans l'assistance. En effet, lors de son allocution aux aspirants, le conseil-ler d'Etat est revenu sur les contrôles de vitesses en appuyant un peu lourdement sur le fait que la prévention liée aux contrôles routiers est très importante: «Vos efforts seront récompensés», en a-t-il conclu. Est-ce la suspension du moratoire sur l'achat de nouveaux radars annoncée la veille par le chef de Département, alors même que la police cantonale prévoyait

la mise en place d'une centaine de postes fixes supplémentaires d'ici à 2008? Ou alors, plus simplement, la volonté de ne pas «envenimer» les commentaires de tous ceux qui pensent que le trop nuit? Après tout, les contribuables sont aussi des électeurs. L'avenir nous le dira.

Quoi qu'il en soit, la fête, parce qu'il s'agit aussi pour tous ces jeunes gendarmes et leurs parents d'une fête, était empreinte d'un brin de fierté. Mais celui qui paraissait le plus fier de «ses» hommes et de cette première réussite, c'était bien le commandant de la gendarmerie, le lt col Alain Bergonzoli.





(De haut en bas) Le moment «émouvant» de la prestation de serment. La présentation du drapeau au commandant Alain Bergonzoli. Le discours de Charles-Louis Rochat. Le passage en revue des nouveaux promus par Ch.-L. Rochat, conseiller d'Etat, Alain Bergonzoli (à g.) et Jean-Pierre Lehmann, commandant de la police cantonale.